Quotas sur les automobiles

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier le ministre d'en être arrivé à la conclusion qu'il se devait de faire cette déclaration à la Chambre. Nous lui en savons gré. Nous lui savons gré également de nous en avoir communiqué des exemplaires à l'avance.

Je commencerai par faire remarquer la logique, à notre point de vue, des limitations volontaires des exportations qui ont été imposées dans l'industrie automobile. A notre point de vue, l'existence de ces limitations a donné à l'industrie le temps d'effectuer les restructurations nécessaires pour lui redonner une rentabilité et un sens de l'évolution technologique lui permettant de devenir un partenaire important à l'échelle mondiale. Nous avons notamment constaté que les nouveaux investissements que ces arrangements de limitation volontaire des exportations avaient suscités ont permis de créer de 20,000 à 25,000 nouveaux emplois dans l'industrie automobile.

Deuxièmement, nous avons également eu le sentiment que ces arrangements de limitation volontaire des exportations étaient absolument indispensables pour inciter les Japonais à faire dans notre pays les investissements que mérite le Canada. Nous avons entendu de la bouche du ministre que des fabricants japonais d'automobiles avaient investi quelque chose comme 100 millions de dollars dans notre pays, contre cinq milliards de dollars aux États-Unis. Ces arrangements ont donc été cruciaux. Nous devons continuer à employer ce genre d'outil de négociation dont nous avons besoin. Il importe de noter que les sondages d'opinion effectués depuis quelques semaines révèlent que la grande majorité des Canadiens appuient ces mesures de contingentement. Ils reconnaissent les répercussions importantes qu'elles ont en matière de création d'emplois.

Cela dit, je dois aborder la déclaration que le ministre a faite aujourd'hui. Franchement, il s'agit là de la non-déclaration la plus révoltante que nous ayons jamais entendue de la part du gouvernement actuel.

Des voix: Bravo!

M. Langdon: Le ministre, à la façon du célèbre vieux duc de York, a fait avancer ses troupes jusqu'au sommet de la colline et les en a fait redescendre. Il a exposé les arguments. Il a mentionné que les investissements des fabricants japonais d'automobiles étaient très faibles au Canada et que les Japonais avaient tendance à concentrer leurs investissements nordaméricains aux États-Unis. Il a fait remarquer que de nouveaux fabricants de voitures étaient apparus sur le marché. Ce sont tous là des arguments qui plaident en faveur de l'urgence de prendre des mesures dans ce domaine. Après avoir exposé les arguments, il a battu en retraite. On devrait déployer le drapeau blanc aujourd'hui car le ministre, franchement, a perdu la bataille. Voilà à quoi se résume sa déclaration.

La bataille est perdue non seulement pour le ministre, mais aussi pour l'ensemble du pays parce que la déclaration ne contient absolument aucune garantie que le gouvernement veut maintenir les accords actuels pour restreindre la quantité d'automobiles japonaises importées au Canada à cette époque critique. La déclaration ne dit rien à cet égard. Elle ne mentionne pas le rapport de l'équipe spéciale sur l'industrie automobile. Le gouvernement fait de beaux discours à propos de la collaboration qu'il devrait y avoir entre ouvriers et employeurs

et au sujet de la nécessité de conclure des accords et d'en arriver à un consensus. C'est le principe sur lequel le rapport s'appuyait, mais la déclaration ne contient rien qui puisse lui donner suite.

Dans ce cas comme dans bien d'autres, le gouvernement se contente de suivre l'exemple de son prédécesseur. Celui-ci n'avait rien fait non plus lorsqu'il en avait la chance, même s'il parle maintenant de la participation canadienne et de la nécessité de donner suite au rapport de l'équipe spéciale sur l'industrie automobile. De son côté, il n'avait pas voulu donner suite à ce rapport, qui disait clairement que nous avons besoin de lois sur la participation canadienne pour créer les emplois et favoriser les investissements dont l'industrie automobile a besoin.

Si vous voulez dire quelque chose au sujet d'une juste répartition du temps de parole, monsieur le Président, je vous signale qu'il devrait me rester encore quelque temps.

Le président suppléant (M. Charest): Oui. Je rappelle cependant au député que le ministre a parlé pendant cinq minutes.

M. Langdon: De fait, monsieur le Président, le représentant officiel de l'autre parti a parlé beaucoup plus longtemps que cela.

M. Lapierre: Il avait quelque chose à dire.

M. Langdon: Moi aussi. Je signale que la déclaration ne contient rien de précis au sujet de ce qui arrivera à compter du 1er avril. Il n'y a absolument rien qui dise aux Canadiens, à ceux qui iront travailler lundi matin dans les usines automobiles de ma circonscription et de la circonscription du ministre qu'ils pourront compter sur le gouvernement canadien pour continuer de leur assurer une certaine sécurité grâce à des arrangements provisoires. J'ai essayé de comprendre ce qui s'était produit. Je dois dire que j'ai suivi la prise de cette décision de très près. J'ai parlé de ce qui se passait aux Travailleurs unis de l'automobile, à la Société des fabricants de véhicules à moteur et au ministre du Commerce extérieur (M. Kelleher) lui-même. Il est clair que la fin de semaine dernière, nos négociateurs ont rapporté de Tokyo les termes d'une entente qu'ils jugeaient acceptable. Il est clair que le ministre du Commerce extérieur (M. Kelleher) a jugé à ce moment-là qu'il pouvait, d'après ce qu'il m'a dit, organiser une réunion entre le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) le ministre des Finances (M. Wilson) et lui-même pour qu'ils prennent une décision sur cette question. Tout semblait indiquer cette semaine qu'une entente était imminente. Au point que le bureau national des Travailleurs unis de l'automobile a été informé qu'une entente qui était sur le point de se conclure maintiendrait les quotas et accorderait un accroissement de peut-être 10 à 15 p. 100 aux Japonais.

• (1430)

Qu'est-ce qui a tout changé? Tout ce que je sais, c'est qu'après la réunion du cabinet, hier, le ministre de l'Expansion industrielle régionale et le ministre du Commerce extérieur se sont retrouvés Gros-Jean comme devant. L'affaire n'a pas pris la direction où ils avaient osé s'aventurer. C'est pourquoi il faudrait hisser un drapeau blanc quand le ministre quittera la Chambre. Il est venu faire ici une déclaration que lui et la Chambre doivent reconnaître comme les conditions de la défaite de ses collaborateurs et de ses arguments devant le